

La feuille de paye des fonctionnaires, en réalité la feuille d'impôt des Français ?

Article rédigé par *Marc Rousset*, le 24 janvier 2018

source[Boulevard Voltaire]Le drame, c'est que la feuille de paie des fonctionnaires, c'est en réalité la feuille d'impôt des Français.

Clemenceau avait fait mettre l'affiche suivante au ministère de l'Intérieur : « *Messieurs les employés sont priés de ne pas partir avant d'être arrivés.* » Peut-être s'était-il inspiré de Courteline : « *L'administration est un lieu où les gens qui arrivent en retard croisent dans l'escalier ceux qui partent en avance.* » Clemenceau disait également que « *les fonctionnaires étaient les meilleurs maris : quand ils rentrent le soir à la maison, ils ne sont pas fatigués et ont déjà lu le journal* ».

Dans son numéro de janvier 2018, *Capital* présente un dossier très complet qui interpelle sur les fonctionnaires : « *Ceux qui bullent... et ceux qui bossent.* » On apprend, ainsi, que les 55.000 agents de la ville de Paris ont droit à 33 jours de congés payés et 22 jours de RTT, que le temps de travail minoré dans les collectivités locales coûte 1,2 milliard d'euros par an au contribuable.

Fêtes locales, ponts, récupérations... Grâce aux largesses des élus, plus de la moitié des deux millions de fonctionnaires territoriaux travaillent moins que le temps réglementaire. La palme revient à la ville de Sainte-Rose, avec 45 jours de congés par an. La fonction publique territoriale bénéficie, en moyenne, de cinq jours de congés et de RTT de plus par an (37 jours) que dans le secteur privé (32 jours).

La Gironde pourrait faire l'économie de 190 postes à temps plein, soit sept millions d'euros par an : ce sont les économies que ferait cette collectivité si ses fonctionnaires effectuaient les 1.607 heures annuelles réglementaires. À Marseille, la réputation qu'ont les 12.000 agents de ne pas trop se fatiguer n'a rien d'une galéjade. Ils travaillent 40 heures de moins que la durée annuelle légale. Dans le SAMU social de Marseille, les employés ne travaillent même que 10 à 12 jours par mois.

Suite au manque de personnes à leurs postes pour diverses raisons, de très nombreux fonctionnaires sont donc obligés d'effectuer des heures supplémentaires. Ces heures à récupérer s'ajoutent aux RTT, ce qui entraîne des départs à la retraite plusieurs années avant le délai légal. Les fonctionnaires sont donc payés pendant ces années pour rester chez eux et l'administration n'a plus d'argent pour embaucher des remplaçants.

Les 35 heures ont fabriqué une bombe financière à retardement de 4 milliards d'euros. C'est ainsi qu'un policier a accumulé tant d'heures sup' à récupérer qu'il pourra cesser de venir au travail dès 2019, alors que sa date de départ à la retraite initialement prévue était 2022.

Les agents de conduite de la SNCF nés avant 1967 peuvent partir à la retraite à l'âge de 50 ans ; ceux nés après 1972 à 52 ans. Si les agents de conduite partaient à la retraite à 62 ans, on pourrait baisser leur effectif de 25 %. Les aiguilleurs du ciel travaillent 24 heures par semaine avec 51 jours de congé par an. S'ils travaillaient autant que les Allemands, on pourrait réduire leur effectif de 50 %.

Suite aux congés maladie, les fonctionnaires s'absentent deux fois plus que les salariés du privé.

Quant aux fonctionnaires haut gradés, les sinécures ne manquent pas. Ségolène Royal devenue ambassadrice des pôles, Thierry Lepaon, ex-leader de la CGT, nommé président de l'Agence nationale contre l'illettrisme,

les « préfets fantômes » sans préfecture payés 6.000 euros par mois...

Le drame, c'est que la feuille de paie des fonctionnaires, c'est en réalité la feuille d'impôt des Français.

Adrian Rogers a pu écrire : « *Quand la moitié d'un peuple croit qu'il ne sert à rien de faire des efforts car l'autre moitié le fera pour elle et quand cette deuxième moitié se dit qu'il ne sert à rien d'en faire car ils bénéficieront à d'autres, cela, mes amis, s'appelle le déclin et la fin d'une nation.* »